

# VAUDOU-LUTHI

## LA PISCINE DE CHÂTEAU-THIERRY (1971)

Malgré une production significative dans l'Hexagone et à l'étranger – sièges sociaux, usines, gares, équipements, hôtels, ensembles résidentiels, villas et même un château d'eau –, l'agence Vaudou-Luthi, active des années 1960 aux années 1990, n'a pas encore suscité toute l'attention qu'elle mérite. Très controversé, le projet de démolition de la piscine municipale de Château-Thierry fournit l'occasion de considérer un art de bâtir des Trente Glorieuses qui se distingue par une prédilection assez rare pour la construction métallique et par une très grande élégance formelle. Deux bâtiments antérieurs, le siège de la société Marchand, à Ivry-sur-Seine (1961), et l'Institut des pêches maritimes, à Nantes (1969), témoignent également du savoir-faire d'Olivier Vaudou et de Reymond Luthi, acquis à partir des années 1950 par leur collaboration avec Jean Dubuisson.

RÉFÉRENCE

*Par Jean-François Cabestan et Elise Guillerm*

# R É F É R E N C E

## VAUDOU-LUTHI, LA PISCINE DE CHÂTEAU-THIERRY

Le Paris des années 1950 attire nombre de jeunes architectes des pays voisins. On s’y forme et on s’y rencontre, au service des maîtres du moment. C’est le cas d’Olivier Vaudou et de Reymond Luthi, tous deux nés en Suisse, qui lient connaissance chez Jean Dubuisson, avant de s’associer, dans les années 1960. L’agence Vaudou-Luthi<sup>(1)</sup> produira une architecture qui offre une synthèse originale du meilleur de la production de ce temps et de la formation complémentaires des deux associés, baignée de la tradition architecturale et de l’environnement culturel des bords du Léman.

Olivier Vaudou entre chez Jean Dubuisson en 1951, sans diplôme – il l’obtiendra à l’atelier La Mache-Zavaroni en 1955. Il devient rapidement l’un des piliers de l’agence. Cette expérience décisive, longue d’une dizaine d’années, le conduit à travailler sur des projets majeurs : le Shape village à Saint-Germain-en-Laye (1951-1952), la résidence du Parc à Croix (1950-1962), plusieurs opérations liées à la reconstruction de Saint-Lô et de Cambrai, puis le musée national des Arts et traditions populaires (1953-1973)<sup>(2)</sup>. Sa formation à l’école polytechnique de Lausanne favorisera le rapprochement avec son compatriote Reymond Luthi, de trois années son cadet, qui a fait ses classes à l’école technique professionnelle de Lausanne, puis à l’institut d’urbanisme de Paris. Installé dans la capitale en 1952 « sitôt inscrit au registre suisse des architectes ingénieurs », Luthi œuvre d’abord chez le très perretien Denis Honegger, également suisse, avant de rejoindre à son tour l’agence Dubuisson, en 1954.

C’est en 1966, après une période de gestation, que l’agence Vaudou-Luthi dépose ses statuts. La prédilection des deux hommes pour la construction métallique et les matériaux nouveaux engendrera une architecture très reconnaissable, visuellement détachée du sol et des lois de la pesanteur. Issu de la tradition du Bauhaus, très présente en Suisse, le principe de l’éclatement des programmes en des entités constructives distinctes s’appuie sur la plus juste répartition des pleins et des vides, ainsi que sur une

exploitation attentive de l’environnement bâti ou paysager dans lequel s’inscrivent les opérations.

Quand bien même il n’est que salarié chez Dubuisson et vient d’être diplômé, Vaudou ouvre le dossier du numéro spécial « Jeunes architectes dans le monde » publié par *L’Architecture d’aujourd’hui* en 1957, aux côtés de Jean-Pierre Jausserand et de Pierre Parat, également chez Dubuisson. Vaudou y est alors chargé, avec Jausserand, de la réalisation du siège de la société de négoce en métaux Marchand, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) [voir p.70]. Le programme est soumis à d’importantes contraintes. En dépit d’un budget limité par la modicité des dommages de guerre, d’un protocole d’intervention en site occupé et de la proximité immédiate d’une centrale thermique, les maîtres d’œuvre sont invités à projeter un édifice qui renouvelle l’image de la société. Le contrat est signé par Dubuisson, Jausserand et Vaudou, sans distinction hiérarchique entre les trois.

### L’exploration de la filière sèche

Selon des méthodes éprouvées à l’agence du maître, qui se repose ici sur ses jeunes associés, Jausserand et Vaudou réalisent une étude poussée du terrain et de l’aménagement des extérieurs, afin de « réserver le maximum d’espace entre le bâtiment et les entrepôts existants »<sup>(3)</sup>. Le plan-masse est remarquable, car l’édifice de plan compact libère des espaces extérieurs généreux, qui contribuent à sa mise en valeur. Mais c’est dans la mise au point de la façade lisse de métal et de verre que se situe le véritable apport des jeunes praticiens, lesquels se targuent d’avoir jugulé les poussières par « l’adoption de façades entièrement vitrées ». Les « délais de construction imposés [sept mois] ont conduit à envisager une structure métallique et un montage à sec de la majorité des éléments ».<sup>(4)</sup>

**PISCINE DE CHÂTEAU-THIERRY (1971).** Page de droite, en haut : un remblai ferroviaire (à gauche de l’image) sculptait le site, qu’il mettait à l’abri des regards indiscrets. En bas : une mezzanine suspendue au portique pince le volume principal et donne de la compacité à l’espace du petit bain.



Photos Jean Blaugesaud, archives Vaudour-Luthi

## R É F É R E N C E

### VAUDOU-LUTHI, LA PISCINE DE CHÂTEAU-THIERRY



Côté avenue d'Essômes, la piscine présente un pignon aveugle, garant de l'intimité mais aussi du contreventement.



Une galerie vitrée au dessin minimaliste relie les vestiaires aux bassins. En transparence, le logement du gardien.



Bassins à débordement, mezzanine percée d'une trémie et vitrages toute hauteur participent à la mise en scène du paysage.

Photos Jean Blaugaud, archives Vaudou-Luthi

Les architectes optent pour « une cage rigide », qui repose sur un radier de béton armé. Celle-ci consiste en une « ossature métallique soudée et boulonnée en profilés normaux du commerce ». L'ossature est laissée apparente et une déclinaison complète de tôles, de profilés et de capotages vient à l'appui de cette démonstration, tant pour les élévations qu'à l'intérieur du bâtiment où est proposée une variété inattendue d'espaces généreux, en double hauteur. L'escalier qui mène aux bureaux de la direction est un morceau de bravoure. Porté par une poutre creuse rectangulaire « formant limon central et supportant des marches en bois » solidarisées entre elles par des limons secondaires en tôle, il gratifie le hall d'un mouvement ascensionnel accentué par le garde-corps au dessin aérien. Accordé en janvier 1956, le permis de construire mentionne certes le nom de Dubuisson, mais seuls Jausserand et Vaudou ont reçu des honoraires. Du reste, Vaudou sollicite un erratum à la revue *Glaces et Verres* venue vanter la réalisation, pour préciser qu'ils en sont, avec Jausserand, les seuls maîtres d'œuvre. Le projet donne l'occasion aux deux futurs praticiens – ils ne sont pas encore diplômés lors de la rédaction du contrat –, de se frotter aux réalités d'une commande, dans le confort logistique d'un cabinet qui a pignon sur rue. Somme toute restreint, il leur permet en outre, dans une autonomie relative, tant d'explorer la filière sèche que de prendre leurs distances vis-à-vis du « catéchisme » de l'agence.

#### Envol de l'agence

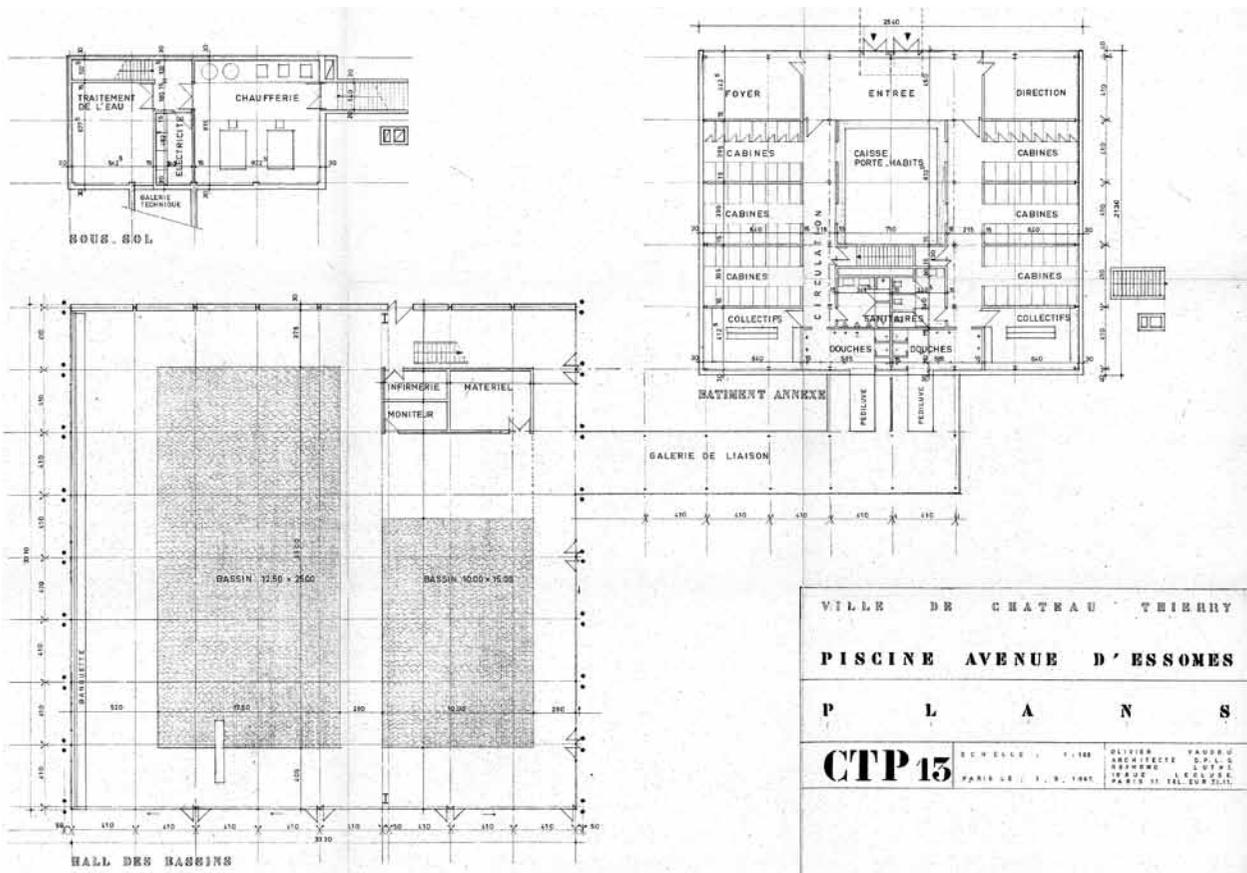
Au-delà de cette exposition médiatique, la quête d'indépendance ne peut aboutir immédiatement. Vaudou « regrette vivement » de ne pouvoir donner de suite favorable aux propositions qu'il reçoit dès cette époque, car il n'a encore « malheureusement ni le local ni le travail suffisant »<sup>(5)</sup>. Symétriquement, cette recherche constante sur la déclinaison d'éléments métalliques participe d'un renouvellement constructif et formel au sein de l'agence Dubuisson. La place accordée au métal se retrouve ainsi dans nombre de ses projets, tels que l'immeuble de logements de l'avenue de La Bourdonnais à Paris (1958-1961) et le musée national des Arts et traditions populaires au bois de Boulogne (1953-1973).

L'émancipation de Vaudou et Luthi se fait par étapes après la réalisation d'Ivry-sur-Seine. Alors qu'ils sont encore chez Dubuisson, ils répondent à l'appel d'offres lancé par l'Etat en 1962 pour l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes à Nantes (ISTPM, aujourd'hui Ifremer, avec la collaboration de Serge Zieleniuk) [voir p.68-69]. Fait notable, Louis Arretche, favorable aux jeunes talents, est alors architecte en chef du campus du Tertre où s'édifie le bâtiment. Conditionné par l'enfouissement d'une partie substantielle du programme, le plan-masse tire un parti magistral de sa situation de balcon sur les rives de l'Erdre. Lauréats du concours, les deux architectes peuvent déployer leurs convictions concernant les matériaux légers, et recourent à des partenaires qu'ils connaissent : l'ISTPM est réalisé avec l'appui du bureau d'études Setec, créé en



Archives Vaudou-Luthi

Le chantier de la piscine. Capotages et vitrages toute hauteur feront valoir l'équilibre de la structure porteuse asymétrique.



Plan du rez-de-chaussée. La cote 62,50 NGF règle le plain-pied des vestiaires, sols de grès cérame et plans d'eau.



Jean Blaugaud, archives Vaudou-Luthi

L'éclatement du programme en des volumes opaques ou transparents s'accompagne d'une organisation paysagère rigoureuse.

## R É F É R E N C E

### VAUDOU-LUTHI, LA PISCINE DE CHÂTEAU-THIERRY

1957, partenaire quasi exclusif de Dubuisson. Leur succès au concours nantais les incite à s'organiser: Vaudou se consacre aux études préliminaires pendant quatre ans, tandis que Luthi reste employé chez Dubuisson. Tout en se forgeant leur vocabulaire, les deux associés développent des modes constructifs qui s'inscrivent dans la lignée des pionniers du métal. Ils nouent un fructueux dialogue avec Jean Prouvé, de même qu'avec Claude Viseux, plasticien attaché à la synthèse des arts.

#### Rythme ondulatoire et vibrations chromatiques

Les savantes élévations de métal et de verre conçues en fonction de l'affectation des différents corps de bâtiment – celles de l'édifice destiné aux chercheurs intègrent des « raidisseurs aérateurs » testés par Prouvé dès 1957 – dialoguent puissamment avec les sols revêtus à rez-de-chaussée de grandes dalles d'ardoise de Trélazé. L'éclairage naturel des locaux enterrés donne lieu à la création de nappes de lanterneaux de plexiglas qui trouvent un écho dans les différents types de toiture et d'auvents plissés. Le rythme ondulatoire et les vibrations chromatiques qui émanent de ces dispositifs dotent l'ensemble nantais d'une plasticité remarquable, où l'ombre, la lumière, les cadrages sur le paysage et la nature environnante entrent à parts égales dans la définition de l'œuvre construite. Cette manière originale ne tarde pas à attirer les suffrages de maîtres d'ouvrage épris de modernité architecturale<sup>(6)</sup>.

C'est ainsi qu'en 1967, Pierre Lemret, maire bâtisseur (PCF) d'une ville en croissance, Château-Thierry, charge l'agence Vaudou-Luthi de réaliser « un centre attractif aussi bien pour les gens de la région parisienne que pour les populations locales »<sup>(7)</sup> qui s'inscrive dans le programme d'aménagement municipal des rives de la Marne – il n'y a pas de piscine à 50 km à la ronde. L'opération est lancée à

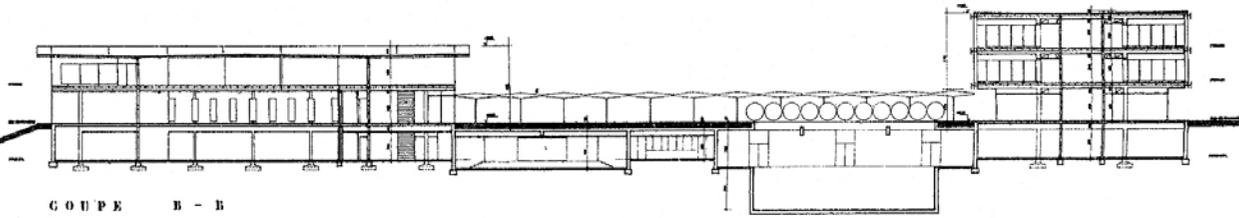
la veille de l'opération « 1000 piscines », actée en 1969, qui donnera lieu à une prolifération d'équipements nautiques dans toute la France, dont les piscines Tournesol. Inauguré en 1971, l'équipement trouve son assiette en aval de l'île et de Château-plage, lieu de baignade ancestral. Il s'agit d'un vaste terrain champêtre, à l'ouest de la ville, en pente douce vers le fleuve. Le programme ambitionne de mutualiser un large éventail d'usages et de pratiques de loisirs: piscine à deux bassins – dont les dimensions répondent avec exactitude à la procédure de financement ministérielle –, annexes, logement de gardien, café et boutiques saisonnières au devant, camping-caravaning, parc de détente avec jeux et sports de plein air, et aussi, à terme, un centre de voile. Sur la base d'un avant-projet établi par Vaudou et Luthi, une demande de financement est adressée en octobre 1967 au ministre de la Jeunesse et des sports par le conseil municipal, afin de « convertir le projet de construction d'un bassin de natation réchauffé en piscine couverte ». Justifiée par une implantation « très satisfaisante sur le plan des activités civiles et du tourisme »<sup>(7)</sup>, la prise en charge de l'Etat s'avérera substantielle: on est alors en plein 5<sup>e</sup> programme quinquennal d'équipements sportifs et socio-éducatifs et il importe de développer l'apprentissage de la natation, de même que de rattraper le retard français dans les compétitions internationales<sup>(8)</sup>.

Si un arrêté ministériel, à des fins d'économie, préconise des services annexes juxtaposés aux bassins, Vaudou et Luthi optent, là aussi, pour l'éclatement du programme, selon une minutieuse répartition des trois volumes distincts de plain-pied. L'enjeu est de réserver de l'espace pour les autres installations, mais aussi « de fournir par des aménagements paysagés [sic] une vue intéressante aux baigneurs et une possibilité d'utilisation comme endroit de détente »<sup>(9)</sup>. Le bassin de la Marne et les coteaux plantés



Photos Jean Blaugaud, archives Vaudou-Luthi

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PÊCHES MARITIMES, A NANTES (1969). Matériaux nouveaux et légers appliqués aux volumes aériens ou enterrés instaurent une fluidité et des transparences remarquables, qui affranchissent les bâtiments des sujétions ordinaires.



Coupe longitudinale de l'institut. L'enfouissement de volumes éclairés zénithalement permet d'exalter les qualités paysagères du site.



Planté sur une butte artificielle qui règle la pente, le bâtiment de la direction domine les rives de l'Erdre où accostent les chalutiers.



Administration, étage. La toiture plissée dispense une abondante lumière naturelle, tandis que les façades vitrées toute hauteur estompent la limite entre le dedans et le dehors.

## R É F É R E N C E

### VAUDOU-LUTHI, LA PISCINE DE CHÂTEAU-THIERRY



**SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ MARCHAND, À IVRY-SUR-SEINE (1961).**  
La densité du bâtiment de métal et de verre réalisé en filière sèche permet d'optimiser le prospect avec les entrepôts.

de vigne que domine le majestueux monument américain de la Côte 204 justifie cette mise en scène. Le logement à patio du gardien se trouve dans une situation d'écart relatif, mais le hall d'accès à l'équipement, qui comprend notamment les vestiaires, est relié à la piscine par une galerie au dessin minimaliste. Celle-ci permet de jouir du panorama et « donne l'impression aux baigneurs de se promener dehors, tout en étant à l'abri des intempéries ». La mise en place des volumes découle également d'une attention au caractère submersible d'un terrain aux piètres qualités mécaniques, et de la profondeur du grand bain, dont le point de vidange atteint une cote critique. Si le hall et le logement du gardien à ossature métallique et murs de briques indépendants ne posent guère de problème technique, il n'en va pas de même pour le bâtiment qui abrite la piscine proprement dite. Le radier de béton contraste avec la superstructure dynamique, réalisée en métal. C'est une grande cage de verre parallélépipédique, transparente



Rigueur et exactitude de dessin caractérisent cette œuvre de jeunesse, réalisée à l'agence Dubuisson.

et panoramique – une halle de 33,10 x 33,60 m vitrée sur trois de ses côtés – dont le système porteur résulte de la volonté de concentrer l'essentiel des charges en deux points solidement fondés. Les architectes conçoivent un portique monumental, constitué de deux poteaux et d'une poutre maîtresse de section rectangulaire propre à recevoir l'ensemble des poutres transversales (9+9), soudées de part et d'autre en deux ensembles de portée inégale (3/8<sup>e</sup> et 5/8<sup>e</sup>). La section de ces poutres décroît au fur et à mesure que l'on s'approche des rives de la toiture. Elles semblent suspendre les paires de colonnettes étrépillonnées de fers plats, qui assurent la stabilité de ces porte-à-faux, et scandent les façades latérales de leur ordonnance métallique. Comprises dans la toiture, des croix de Saint-André assurent son contreventement. Verticalement, le pignon de maçonnerie et le portique libèrent presque entièrement les façades vitrées de cette sujétion. Original autant qu'asymétrique, ce système porteur génère deux nefs de largeur inégale, en rapport avec les dimensions des deux bains qu'elles abritent (25 x 15 m et 15 x 10 m). Suspendue à l'ossature, une vaste mezzanine reçoit le public dans un espace dévolu à la détente et aux jeux.

#### Sentiment d'apesanteur et de liberté

La structure est réglée par l'entreprise Besson & Lepou (devenue Besson-Saint-Quentinoise), où œuvre à cette époque Louis Fruitet, ingénieur centralien réputé pour son « aptitude à comprendre la pensée des architectes et à la servir »<sup>(10)</sup>. Une relation de complicité s'établit entre Fruitet, Vaudou et Luthi, que fédère leur passion pour le métal, les exigences du matériau et le très grand degré de précision que sa mise en œuvre rend possible. Côté avenue, le mur pignon en pan de fer et briques perforées confirme l'orientation du bâtiment vers la Marne et ménage l'intimité des baigneurs. A l'intérieur du hall d'accueil et de la piscine proprement dite, la sélection et la répartition des matériaux, la palette colorée d'une grande sobriété – blanc, bleu nuit et noir –, le traitement de la lumière, naturelle autant qu'artificielle, enfin, le dessin du second œuvre



Baigné de lumière zénithale, l'escalier de la direction est un chef-d'œuvre de design, de légèreté et de mise en œuvre.

Photos Jean Blaugaud, archives Vaudou-Luthi

font naître chez l'usager un sentiment d'apesanteur et de liberté de mouvement propices à la natation. Le continuum entre le bâtiment des bains et son environnement paysager génère la sensation d'un plein air capturé, dépourvu de limite visuelle. L'effet de plain-pied aquatique et terrestre est topologiquement assuré par la cote unique de 62,50 NGF, à laquelle se trouvent assujettis les plans d'eau « à débordement » — une première en France — ainsi que les pavements de grès cérame des dedans et des dehors, accessibles par beau temps grâce aux ouvertures pratiquées dans la façade. Ici, comme à Nantes, on retrouve la maîtrise des remblais de terre végétalisée, la juste répartition des clôtures, des haies et des arbres de haute tige. Parallèlement à ce chantier, Pierre Lemret charge l'agence Vaudou-Luthi de la construction sur l'île d'un « complexe omnisports évolutif couvert » (Cosec), achevé en 1972. Pour cette autre démonstration de leur savoir-faire à Château-Thierry, toujours en place, les architectes proposent un système d'éclairage zénithal inspiré de celui de Nantes et une façade sud entièrement vitrée.

Généreuse dans ses intentions, rare dans sa conception, l'ancienne piscine municipale occupe une place importante dans l'imaginaire des habitants de la région : lieu de sociabilité par excellence où, pendant près de cinquante ans, beaucoup ont appris à nager. Sans doute davantage en rapport avec les aspirations de notre temps en matière de loisirs, le centre aquatique Citélium inauguré en 2016 (Chabanne-partenaires) frappe l'ancien équipement d'obsolescence. On s'étonne de ce choix dispendieux. Achevée en 1969 et de structure semblablement métallique, la piscine d'Aubervilliers (Jacques Kalisz et Jean Perrottet) offre l'exemple d'une réhabilitation accomplie (Béguin & Macchini, 2010) et de la transmission d'un équipement somme toute récent aux générations futures ; elle vient d'être labellisée « Architecture contemporaine remarquable ».

### Une occasion stratégique

Or la mairie de Château-Thierry envisage la destruction pure et simple de son ancienne piscine au profit d'un programme de substitution dépourvu d'ambition<sup>(11)</sup>. Une occasion perdue de recycler un élément de patrimoine architectural des Trente Glorieuses dont peu de villes de cette taille peuvent s'enorgueillir, et qui se prête à toutes sortes d'usages : serre horticole, *garden center*, gymnase, patinoire, etc. Une association s'est créée et multiplie les actions en faveur du changement de cap que devraient inspirer les stratégies de reconversion qui se substituent chaque jour davantage aux opérations de démolition-reconstruction<sup>(12)</sup>. La mairie saura-t-elle saisir la balle au vol et reconnaître les qualités d'un ensemble, qui habilement transformé, pourrait devenir l'une des fiertés de Château-Thierry, aux côtés de la maison de La Fontaine ou de l'hôtel-Dieu, récemment distingué par le ministère de la Culture ?

Elise Guillerm est ingénieure de recherche du ministère de la Culture, à l'Ensa de Normandie/laboratoire ATE. Prochaine publication : Jean Dubuisson. *La main de l'esprit moderne*, Métis Presses. Jean-François Cabestan enseigne à Paris I Panthéon-Sorbonne. Architecte du patrimoine et historien de l'architecture, il est un habitué des débats patrimoniaux. Dernière publication : *La Samaritaine*, Paris, Picard, 2015.

Remerciements à Dominique Amouroux, Stéphane Bigoni, Pierre Bouillon, Yves Luthi, David Peyceré, Alexandre Ragois, Rémi Turc et Valérie Vaudou pour leur disponibilité.

1. Voir le site [vaudou-luthi-architectures.com](http://vaudou-luthi-architectures.com) créé à l'initiative de Valérie Vaudou, architecte, fille d'Olivier Vaudou, et réalisé par l'historien Dominique Amouroux.
2. « Le Shape Village de Saint-Germain-en-Laye », Hubert Lempereur, *AMC* n° 173 (octobre 2007) et « Le musée des arts et traditions populaires, la naissance d'une Muséologie moderne », Elise Guillerm, *AMC* n°214 (avril 2012)
- 3- « Olivier Vaudou [1926] et Jean-Pierre Jausserand [1924] », *L'Architecture d'aujourd'hui* n° 73, septembre 1957, p.7.
4. Note sur le bâtiment de la société Jacques Marchand et Cie, 1961, fonds Jean Dubuisson, CAP.
5. Lettre d'Olivier Vaudou à Elisabeth Witte, 1957, fonds Jean Dubuisson.
6. Sur l'ISTPM, voir Dominique Amouroux, *Le centre atlantique de l'Ifremer*, coll. *Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle*, CAUE 44, Nantes, 2012, 56 p., ill. noir et coul.
7. Dossier « Construction d'une piscine couverte », conservé à Château-Thierry.
8. Les piètres performances des athlètes français lors des Jeux olympiques d'été de 1968 et les dramatiques noyades d'enfants au cours de l'été suivant ont été un détonateur.
9. Profil, 1977, p.38. La galerie devait initialement s'étendre jusqu'au café au-devant du logement du gardien.
10. Bernard Marrey, « Louis Fruitet », in coll., *Jean Prouvé, la poétique de l'objet technique*, Vitra Design Museum, 2006, p. 106.
11. Parmi les mobiles probables de ce choix, on invoquera l'éventuel rejet de l'héritage d'une autre majorité, l'indifférence des élus pour l'architecture des années 1970, enfin, plus légitime, l'altération du site coupablement rogné par la voirie.
12. Présidée par Rémi Turc, architecte, l'association a lancé une pétition en faveur de la préservation du bâtiment, qui au moment de sa clôture accidentelle, comptabilisait plus d'un millier de signatures ([facebook.com/piscinevaudouluthi](https://www.facebook.com/piscinevaudouluthi)). Elle est désormais épaulée dans ce combat par la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, qui, le 31 mai, déposait un recours en annulation du permis de construire au tribunal administratif d'Amiens. La démolition est suspendue pour deux ans et demi et la SPPEF a lancé un appel aux dons.



Raymond Luthi et Olivier Vaudou dans leur agence, en 1976.

## OLIVIER VAUDOU (1926-2015) REYMOND LUTHI (1929-2010)

**1926 :** naissance d'Olivier Vaudou à Vevey (Suisse)

**1929 :** naissance de Raymond Luthi à La Chaux-de-Fonds (Suisse)

**1951 :** Olivier Vaudou entre chez Jean Dubuisson

**1954 :** Raymond Luthi rejoint l'agence de Dubuisson

**1955 :** Vaudou est diplômé de l'atelier La Mache-Zavaroni

**1954-1961 :** Vaudou réalise le siège de la société Marchand à Ivry-sur-Seine (chez Dubuisson, avec Jean-Pierre Jausserand)

**1962 :** concours pour l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes à Nantes

(aujourd'hui Ifremer, avec Serge Zieleniuk et Jean Prouvé)

**1965 :** concours pour le centre de recherche des pétroles Elf, à Solaize (Rhône)

**1966 :** création de l'agence Vaudou-Luthi

**1967 :** commande de la piscine municipale de Château-Thierry (Aisne)

**1987 :** Vaudou reçoit la médaille d'honneur de l'Académie d'architecture

**1999 :** liquidation de l'agence Vaudou-Luthi

**2010 :** décès de Luthi à Paris

**2015 :** décès de Vaudou à Paris